

GARRIGUE ET FORÊTS

La garrigue est-elle une forêt ou encore : dans la définition de la forêt, peut-on inclure les formations arides ou semi-arides de la garrigue ? La réponse est problématique ...

"C'est que nous n'imaginons pas une forêt sans arbres..." objecte le géographe (C.F. Seigue) .

Pour les services de l'Etat, en l'espèce le Service Régional de la Forêt et du Bois, dépendant du Ministère de l'Agriculture, la principale "information-garrigue" en direction du public est "en négatif" plutôt qu'en positif : elle a pour but de prévenir les incendies de forêt .

Sur le plan national, la définition de la forêt n'inclut traditionnellement pas la garrigue . Dans le "lexique de la Sylviculture de l'Ecole du Génie Rural et des Eaux et Forêts" (édition de 1967), ne figurent ni le mot Garrigue, ni le mot Maquis .

Au plan régional, sur le terrain, on se préoccupe de plus en plus de la garrigue. Mais qu'est-elle ? L'image officielle associe avant tout l'idée de "forêt" aux futaies (fussent-elles "méditerranéennes), plutôt qu'aux formations "dégradées" de la garrigue .

Garrigues et maquis avaient été reconnus, à la suite des études des géographes, comme les éléments d'une formation naturelle largement répandue en Méditerranée, et présentant une richesse floristique de premier plan. Mais ces appréciations, jusqu'aux années 70, ne sont encore portées que par les naturalistes, ou affleurent dans la création littéraire et artistique (voir "la garrigue, lieu du récit"), sans entrer encore dans le champ des représentations dominantes.



Les années 70 ont marqué un tournant dans l'appréhension du paysage méditerranéen :

-- les opinions publiques régionales prennent une conscience accrue de la garrigue comme marqueur identitaire ( C.F. "l'épreuve du Feu", in Terrain n° 19, octobre 1992). Au même moment, la garrigue apparaît triplement menacée :

par les extensions péri-urbaines, les lotissements, et les quartiers neufs

par l'emprise de la "civilisation des loisirs"

par les feux "de forêts", qui ne sont plus ressentis comme un phénomène marginal, mais comme une catastrophe majeure .

-- l'Etat suit la situation et légifère .

En 1977, Bertrand de Jouvenel, dans son rapport "Vers la forêt du XXI<sup>e</sup> siècle", remis au Premier Ministre, insiste sur l'importance et la fragilité de la forêt française, et sur les risques que lui font courir "la fréquentation touristique anarchique, et l'aménagement de bases de plein air et de loisirs".

Une série de textes réglementaires, concernant la "forêt méditerranéenne" en particulier, voit le jour. A partir de la circulaire du Ministère de l'agriculture en date du 8 mars 1978, l'Etat protège garrigues et maquis de la même façon que les forêts.

-- Cette évolution est internationale. Les pays développés commencent alors à clarifier leur politique de protection de l'environnement , des identités culturelles, et des paysages. Dans ce contexte, l'UNESCO encourage la protection des garrigues et des maquis de l'ensemble des pays méditerranéens ; dans la Communauté européenne, la politique forestière s'applique au premier chef aux forêts productrices de bois, mais désigne également "les formations sub-forestières (garrigues, maquis) dont l'intérêt écologique est de plus en plus affirmé".



-- enfin, l'attention sociale portée à la garrigue, se cristallise bientôt en une reconnaissance d'identité. La garrigue est considérée non plus comme un terrain vague, non plus, négativement, comme une forêt dégradée, mais positivement comme "un milieu typiquement méditerranéen".

Dans les représentations populaires et dans certaines représentations savantes, les garrigues (comme les Causses, milieux très comparables, aux franges du climat méditerranéen), ont un statut flou, qui oscille entre l'appartenance au "désert" et l'appartenance à la "forêt". Mais dans la représentation nouvelle que s'en fait la modernité sociale, la garrigue n'est jamais dénommée "désert". Le mot, connoté péjorativement, est soigneusement évité. Faute de mieux, on assimile la garrigue à une forme de "forêt méditerranéenne". La porte est ainsi ouverte, par cette reconnaissance valorisante, à la protection de ce milieu particulier. Mais la porte est aussi ouverte à une standardisation du paysage, dont on commence à mesurer les risques. Si elle est forêt, il faudrait qu'elle le soit tout-à-fait, pour correspondre à son "idéal". Ainsi, au-delà d'une reforestation naturelle banalisante (due à l'abandon des terres agricoles), la garrigue est menacée

de reboisements intempestifs. La "belle" garrigue serait celle qui est forestière, reboisée (en arbres de croissance rapide, c'est-à-dire en résineux).

La spécificité de la garrigue -ni désert, ni forêt, mais participant des deux- apparaît problématique, au moment même où sa défense en tant que territoire devient consensuelle.

## Définition du mot forêt

Quel sens donnons-nous au mot « forêt » quand nous parlons de la forêt méditerranéenne ?

Dans le langage courant, « la forêt » évoque l'idée d'arbres.

Ainsi, *en dehors des régions méditerranéennes*, la forêt englobe : les taillis, les futaies et leur association, les taillis sous futaie. Cela ne comporte ni ambiguïté, ni confusion.

Mais *dans les régions méditerranéennes* la situation est différente. Nous y trouvons bien la « forêt », telle que nous l'avons définie ci-dessus. Elle couvre environ 2 200 000 ha. Toutefois, elle est associée et imbriquée à des formations végétales particulières formées d'arbrisseaux ou d'arbustes à l'exclusion des arbres. Ce sont, en terrain calcaire, des garrigues généralement ouvertes; et en terrain siliceux, des maquis généralement fermés. Elles couvrent environ 2 000 000 ha.

Ces formations sont très proches de la forêt par leur composition floristique, par leur rôle de protection contre l'érosion, par la place qu'elles occupent dans le paysage méditerranéen, par leur sensibilité au feu...

Dans ces conditions, pourquoi ne les englobons-nous pas dans une expression commune, « la forêt », dont le sens serait alors élargi? C'est sans doute parce que nous imaginons mal une forêt sans arbres.

Toutefois, nous ne sommes pas loin de cette assimilation.

(A. Seignu  
"La Forêt méditerranéenne française")



Alexandre Seigue

# LA FORÊT MÉDITERRANÉENNE FRANÇAISE

AMENAGEMENT ET PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

ÉDISUD

# généralités

Ce chapitre est consacré à des informations générales sur l'ensemble des forêts du pourtour méditerranéen. Elles sont présentées de façon à répondre aux mieux à quatre questions qu'il faut se poser avant d'aborder toute étude plus détaillée.

- Dans leur ensemble, les forêts du pourtour méditerranéen présentent-elles une unité et une originalité suffisantes, pour que l'on puisse parler raisonnablement de « la forêt méditerranéenne » et leur consacrer un ouvrage qui ne sera pas une succession de monographies par pays ou par groupes de pays ?
- Quelles sont les données écologiques du climat et du sol qui sont à la base des caractères de la forêt méditerranéenne et de ses associations végétales ?
- Quel a été le passé de la forêt méditerranéenne dans la préhistoire et dans l'histoire ?
- Quelles sont les limites de la forêt méditerranéenne ?

## 1. 1. ORIGINALITE ET UNITE DE LA FORET MEDITERRANEENNE

**Caractères physiologiques :** On peut définir toute forêt comme une formation végétale ligneuse, ou écosystème, à prédominance d'arbres comportant en général un couvert relativement dense. Dans les pays méditerranéens, on rencontre assez souvent, ce type de formation. Mais, souvent, les arbres, même adultes, y sont de faible hauteur; leurs troncs manquent de rectitude quand ils ne sont pas tortueux, et les broussailles sont abondantes (Cl. 1-2-3-4).

A côté de ces « forêts » on trouve sur des surfaces importantes des formations broussailleuses basses qui sont parfois ouvertes, parfois fermées. On hésite à les appeler « forêts ». On les désigne sous le nom de « maquis » quand elles poussent sur des sols siliceux et sont fermées au point d'être parfois impénétrables; on leur donne le nom de « garrigues » quand elles poussent sur des sols calcaires et sont alors ouvertes. Maquis et garrigues sont aussi désignés sous leur nom commun de formations subforestières (Cl. 5-6).

Ces formations sont très proches des forêts dont elles sont souvent la dégradation et avec lesquelles elles sont d'ailleurs étroitement imbriquées. Le passage d'un état à l'autre peut se faire progressivement et insensiblement, quand la forêt évolue, que ce soit vers la régression ou vers la reconstitution. Il peut se

(A. Seigne)



# avant-propos

Ce livre fait partie d'une série consacrée à l'agriculture méditerranéenne, c'est à dire à l'agriculture que l'on pratique aux abords de la Mer Méditerranée. Aussi pensions nous l'intituler tout simplement « la Forêt méditerranéenne ».

A la réflexion nous avons du y renoncer.

C'est que, depuis longtemps, les géographes ont appelé méditerranéens les climats qui, par le monde, ont des caractères communs avec celui des rivages de la méditerranée : climat de la Californie, de certaines régions du Chili et de l'Afrique du Sud, climat des côtes Ouest de l'Australie et de l'île voisine de la Tasmanie. Les phytogéographes les ont imités et ont appelé de même les forêts qui poussent dans ces régions, notamment en Californie et en Australie. Ainsi dans des publications très sérieuses, « Forêt méditerranéenne » désigne des forêts dispersées dont les flores totalement différentes ont entre elles de remarquables affinités écologiques.

Afin d'éviter tout malentendu, nous avons donc préféré consacrer notre ouvrage à la « Forêt circumméditerranéenne ». Ainsi nous en précisons l'objet sans ambiguïté.

Les forestiers français reconnaissent trois fonctions à la forêt :

- une fonction économique de production,
- une fonction sociale d'environnement ou d'accueil,
- une fonction de protection des terres sur les pentes et de régularisation du régime des eaux.

Chacune de ces fonctions intéresse des bénéficiaires différents; aussi pour éviter tout conflit ne fixe-t-on pas de hiérarchie entre elles. Mais il suffit de quelques précautions fort simples pour qu'une forêt de production remplisse correctement les deux autres fonctions : il suffit d'équiper quelques cantons forestiers proches des grandes villes pour l'accueil du public et d'exploiter avec prudence les forêts de montagne.

Ainsi la forêt française est-elle gérée essentiellement en vue de la production et le mot forêt évoque-t-il alors l'image des chênaies du Centre ou des sapinières du Jura. Ce sont des futaies aux arbres sélectionnés pour leur forme élancée, régulièrement répartis dans des parcelles délimitées, numérotées, inventoriées et suivies avec soin pendant toute leur vie. Ce sont des « usines à bois ».

Les riverains pratiquent une agriculture de marché et s'y intéressent peu. Exception faite des abords des villes les visiteurs sont rares. Ils pénètrent en forêt sur la pointe des pieds, comme lors de la visite d'un musée ou d'une usine. Le forestier, propriétaire ou gestionnaire, est le maître après Dieu dans ce domaine. Il le gère au mieux pour produire du bois selon les règles d'une sylviculture élaborée.

Tout autre est le cas de la plupart des peuplements de la forêt circumméditerranéenne. Leur production ligneuse est pauvre en quantité et généralement médiocre en qualité, même si la flore souvent rélictuelle est d'une variété et d'une richesse génétique remarquables.

(A. Seiguer)

faire brutalement, sous l'action d'un incendie, dans le sens de la dégradation. Dans ces conditions, la distinction entre forêt et formation subforestière est imprécise et fluctuante. D'ailleurs quand on parle et quand on traite des incendies de forêts, on confond les deux formations dans le même mot « forêt ». Cette situation est générale dans tout le **bassin méditerranéen**. On y retrouve les formations subforestières sous le nom de « matorral » en Espagne, « Xéronuvi » en Grèce, « al ahrahd » dans les pays de langue arabe, « macchia » en Italie. Elles sont caractéristiques du paysage au point qu'en tous pays, le méditerranéen se sent chez lui quand il les rencontre.

Un autre aspect, moins fréquent de la forêt méditerranéenne, est la « forêt débroussaillée ». Le débroussaillage est alors pratiqué par l'homme pour rendre le peuplement incombustible, pour faciliter le parcours des troupeaux et parfois aussi pour permettre quelques cultures. Les arbres sont conservés pour leur production de fruits ou de liège. Ce paysage est fréquent en péninsule ibérique, dans les forêts de *chênes verts* et dans les forêts de *chênes-lièges*. En Afrique du Nord, on le retrouve avec le *chêne vert* et surtout avec l'*olivier sauvage* qui est greffé sur ses plus hautes branches hors de l'atteinte de la dent du bétail. On le retrouve encore dispersé tout autour du bassin méditerranéen avec la végétation spontanée du *caroubier* et même du *pistachier*. Il y a là une association entre la production de l'arbre, du troupeau et de la culture qui peut être prospère, c'est le cas de la forêt de *chênes-lièges* au Portugal, mais qui peut être aussi très pauvre dans d'autres cas et conduire à la destruction de la forêt (Cl. 7 et Cl.17, p. 77).

C'est de l'ensemble de ces formations : arborées, subforestières ou débroussaillées que nous traiterons dans cet ouvrage, en donnant au mot « forêt » un sens très large, assez comparable à celui que nos voisins espagnols donnent au mot « montes ».

#### • Caractères floristiques

En feuilletant ce livre, on peut faire les constatations suivantes :

Nous présentons une trentaine d'espèces de *chênes* sans pour autant avoir cité toutes celles que l'on trouve dans le **bassin méditerranéen** ; en Europe centrale, on n'en compte guère que trois.

Nous présentons dix espèces de *sapins* ; en Europe centrale on n'en compte qu'une seule.

La flore méditerranéenne est donc très riche.

En outre sur les croquis à petite échelle où figure leur aire naturelle on peut constater que la plupart des espèces décrites sont strictement méditerranéennes. Seules quelques espèces telles que des *peupliers*, des *ormes*, des *érables* ont des aires beaucoup plus vastes.

La flore du pourtour méditerranéen lui est donc en grande partie spéciale.

On peut également observer que d'une espèce à l'autre, ces aires sont différentes :

- certaines espèces assez rares paraissent être réparties tout autour du **bassin méditerranéen**, notamment le *pin d'Alep*, le *chêne vert*. Mais pour le spécialiste, chacune présente, notamment entre le bassin occidental et le bassin oriental, des différences légères qui permettent de distinguer deux espèces voisines : le *pin d'Alep* et le *pin brutia* ou simplement deux variétés de la même espèce : *chêne vert* et *chêne rotundifolia* par exemple.
- plus souvent une espèce n'est présente que sur un territoire très étroit : ainsi c'est seulement dans l'île de Chypre que l'on rencontre *Cedrus brevifolia* et *Quercus alnifolia*.

On peut constater, enfin, que des espèces du même genre *Quercus*, *Abies*

(A. Seiguer)

quinzaine d'années, sous l'influence d'études patronnées par l'UNESCO, l'intérêt de la garrigue et du maquis est de mieux en mieux apprécié, dans l'ensemble des pays méditerranéens. Chez nous, l'État a alors été conduit à assurer leur protection dans les mêmes conditions que celle des forêts (circulaire du ministère de l'Agriculture du 8 mars 1978). Depuis, dans nos régions, quand les services de l'Agriculture parlent du défrichement des forêts, quand les urbanistes parlent de la construction en forêt, quand les pompiers parlent des incendies de forêt, il ne doit pas y avoir d'ambiguïté, ils parlent à la fois des taillis, des futaies, des garrigues et du maquis.

Ainsi, dans nos régions, le mot forêt peut prendre deux significations : celle, très strictement limitée, qu'il a dans toute la France, et celle, beaucoup plus large, qui englobe en outre la garrigue et le maquis.

Il y a là un risque de confusion dont il faut avoir conscience.

## Définition du mot écologie

Quel sens donnons-nous au mot écologie quand nous parlons de la forêt ?

Les êtres vivants sont sensibles à leur environnement : climat, atmosphère, altitude, nature du sol, voisinage...

— Pour un biologiste, l'écologie est la partie de la biologie qui étudie les rapports des êtres vivants avec leur milieu naturel.

— Mais pour le public l'écologie est la défense de ce milieu naturel.

— Par ailleurs les végétaux n'ont pas la possibilité d'aménager un abri et de s'y réfugier pour se protéger des intempéries comme le font l'homme et les animaux. Ils subissent de plein fouet les rigueurs des intempéries et de leur environnement. L'écologie prend alors pour eux une importance exceptionnelle, elle a une place essentielle dans toute étude forestière, notamment en sylviculture. Lorsqu'un forestier parle de l'écologie, c'est d'écologie de la forêt qu'il est question.

Alexandre Seigle  
(in : "La Forêt Méditerranéenne  
Française", Edisud) -  
1990



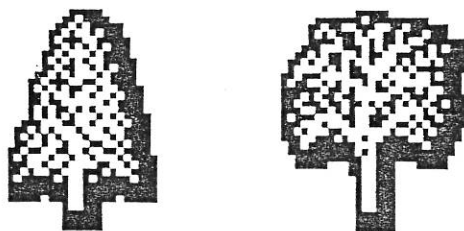
REPUBLIQUE FRANCAISE  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE

PREFECTURE DE LA REGION  
LANGUEDOC-ROUSSILLON

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA FORET

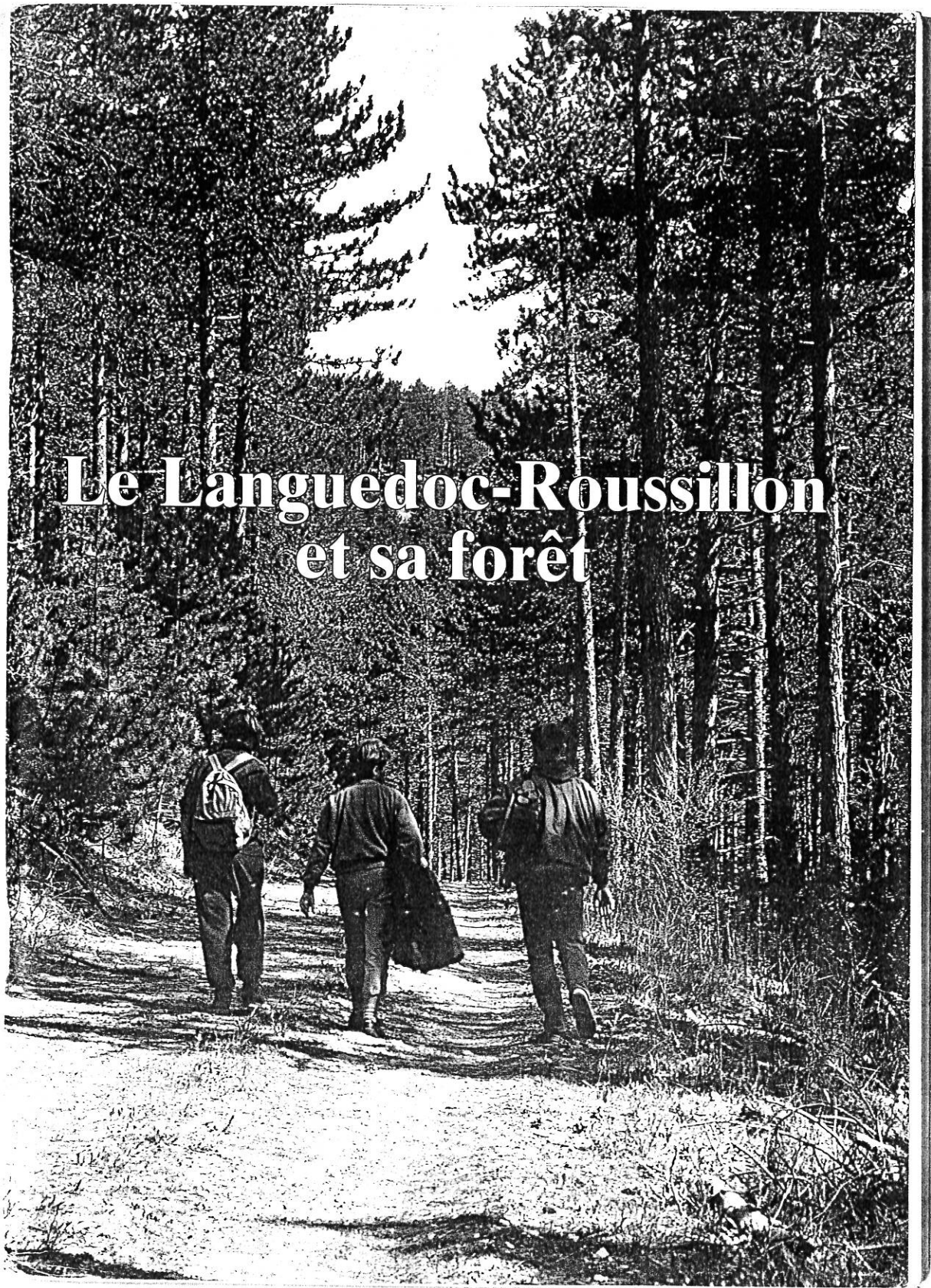
SERVICE REGIONAL DE LA FORET ET DU BOIS  
ZAC DU MAS D'ALCO - B.P. 3045  
34034 MONTPELLIER CEDEX 1

TELEPHONE : 67.10.18.20.



INFORMATION DU PUBLIC EN MATIERE  
DE PREVENTION  
DES INCENDIES DE FORETS EN REGION  
LANGUEDOC-ROUSSILLON

# Le Languedoc-Roussillon et sa forêt



# Quelques adresses

**REGION  
LANGUEDOC-ROUSSILLON**  
201 avenue de la Pompignane  
34064 MONTPELLIER CEDEX 2  
Tél. : 67 22 80 00

**DIRECTION REGIONALE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA FORET (D.R.A.F)**  
ZAC d'Alco BP 3141  
34034 MONTPELLIER CEDEX 1  
Tél. : 67 10 18 18

**SERVICE REGIONAL  
DE LA FORET ET DU BOIS (SRFB)**  
ZAC d'Alco BP 3045  
34034 MONTPELLIER CEDEX 1  
Tél. : 67 10 18 20

**DIRECTION REGIONALE  
DE L'OFFICE NATIONAL  
DES FORETS (D.R.O.N.F)**  
384 rue de la Croix Verte  
34050 MONTPELLIER  
Tél. : 67 63 17 27

**INSTITUT NATIONAL  
DE LA RECHERCHE  
AGRONOMIQUE (I.N.R.A)**  
Avenue A. Vivaldi  
84000 AVIGNON - Tél. : 90 89 33 25

**CENTRE NATIONAL DU  
MACHINISME AGRICOLE,  
DU GENIE RURAL, DES EAUX  
ET FORETS (C.E.M.A.G.R.E.F)**  
Division Techniques Forestières  
Méditerranéennes  
BP 31 - 13612 AIX EN PROVENCE  
CEDEX 01 - Tél. : 42 28 93 10

**SERVICE REGIONAL DE LA  
PROTECTION DES VEGETAUX  
(S.R.P.V)**  
Maison de l'Agriculture - Place Chaptal  
34076 MONTPELLIER CEDEX

**CENTRE REGIONAL  
DE LA PROPRIETE FORESTIERE  
(C.R.P.F)**  
378 rue de la Gaïera Parc Euromédecine  
34090 MONTPELLIER  
Tél. : 67 63 48 77

**DELEGATION A  
LA PROTECTION DE LA FORET  
MEDITERRANEENNE**  
Préfecture des Bouches du Rhône  
Place Felix Baret - 13006 MARSEILLE  
Tél. : 91 57 20 00

**COMPAGNIE NATIONALE  
D'AMENAGEMENT DE  
LA REGION DU BAS-RHONE  
ET DE LANGUEDOC (BRL)**  
1105, avenue Pierre Mendès France  
BP 4001 - 30001 NIMES cedex  
Tél. : 66 87 50 00



REGION  
Languedoc  
Roussillon



Conservatoire  
de la Forêt  
Méditerranéenne



# Politique forestière européenne

---

La politique forestière appréhende l'ensemble des fonctions économiques, écologiques et sociales et s'adresse aux forêts productrices de bois, mais aussi à des formations subforestières (garrigues\*, maquis\*), dont l'intérêt écologique est de plus en plus affirmé, et à d'autres espaces naturels (accrués\* forestières), sans aucune production actuelle, mais dont les potentialités économiques sont réelles.

Malgré toutes ces diversités, les Etats membres de la Communauté Européenne ont des problèmes forestiers communs : réduire leur déficit, faire davantage contribuer la forêt à l'activité économique et à l'emploi, boiser 5 millions d'hectares de terres abandonnées, améliorer 10 millions d'hectares de peuplements médiocres. Il n'existe pas de politique forestière commune. En revanche, diverses actions ont été conduites par la division forestière de la Commission de Bruxelles :

- Directives sur la commercialisation des graines et des plants, sur le classement des bois bruts, sur la protection phytosanitaire.
- Règlements sur la protection des forêts contre la pollution atmosphérique et les incendies.
- Diverses études sur l'accès en forêt, la mécanisation, la fiscalité, les aides de l'Etat.

Lors du Conseil des 29 et 30 mai 1989, les douze Ministres de l'Agriculture ont approuvé, à l'unanimité, des propositions de la Commission qui constituent, tout au moins, une stratégie forestière commune. Celle-ci s'appuiera sur une coordination des politiques forestières des Etats membres, grâce à la création d'un Comité permanent forestier, remplaçant la structure informelle du Collège des Directeurs de Forêts.

Son rôle sera d'informer réciproquement les Etats membres et la Commission, ainsi que de conseiller dans le domaine forestier. Il est également chargé de mettre en œuvre et de suivre l'application du programme communautaire d'action forestière.

- Le programme quadriennal 1989-1992 a été adopté. Il comporte des aides au boisement de terres agricoles, y compris dans les zones rurales fragiles, allant de la création de pépinières à des actions de vulgarisation et de sensibilisation.
- Le règlement n°23-28/91 du 15/07/91 favorise le boisement des terres agricoles touchées par les dispositions permettant le "gel" de leur production.

Con: Publications de  
la Commission européenne -  
Introduction au document  
sur la Politique Forestière  
Européenne - (Bruxelles -)

- "GARRIGUES MILLENAIRES" :

La garrigue est un paysage fascinant, modelé par plusieurs milliers d'années d'occupation humaine et qui constitue un milieu de vie pour une flore et une faune souvent très spécifiques. La garrigue est aussi le cadre de problèmes contemporains particuliers: feux, désertification, abandon de l'activité rurale

Ce film vidéo de vingt-six minutes relate cette histoire, décrit ces éléments et explique la physionomie actuelle de ce paysage. Il résume l'essentiel de ce milieu typiquement méditerranéen.

Volontairement conçu pour un public non spécialisé mais curieux de mieux comprendre, ce document donne une information rigoureuse, mais aussi distrayante, grâce à des images fortes et un commentaire accessible à tous.

Réalisation: les Ecologistes de l'Euzière et Vidéolien avec le concours du Conseil Général de l'Hérault et le Ministère de l'Environnement.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE  
OU PRISE DE RENDEZ-VOUS S'ADRESSER A :**

**S.E.D.R.E.**

Gérard MAUVEZIN  
3, Rue Anatole France  
Boite Postale 1278  
34011 MONTPELLIER CEDEX 1

TELEPHONE : 67.92.24.10.



*1993 est l'année de la Méditerranée en Languedoc-Roussillon. Les XIIèmes Jeux Méditerranéens, du 16 au 27 juin, en ont été l'événement-phare. Mais, avant et après ce grand rendez-vous sportif, les colloques scientifiques ont succédé aux expositions, à l'image du 1er Congrès International sur le Paysage Méditerranéen et de l'exposition "Terres méditerranéennes, paysages en devenir" à Agropolis Museum. Dénominateur commun à ces manifestations: la Méditerranée.*

*En 1993, le Languedoc-Roussillon affirme sa vocation méditerranéenne et son ambition d'être le lien entre tous les peuples de la "Mare Nostrum". Explications...*

# Le Paysage méditerranéen en congrès

**F**ragile et convoité, le paysage méditerranéen est soumis à de nombreuses menaces: urbanisation massive et inorganisée, abandon de terres agricoles, tourisme de masse... A partir de ce thème, le Languedoc-Roussillon, l'Andalousie et la Vénétie présentaient, à Séville, l'an dernier, une exposition qui étudiait la notion de paysage et sa représentation dans le monde de la peinture. Le 1er Congrès International sur le Paysage Méditerranéen, coorganisé par le Languedoc-Roussillon, l'Andalousie et la Province de Sienne (Toscane), a réuni, du 14 au 16

juin, à la Faculté de Médecine de Montpellier, 150 scientifiques spécialistes des paysages et aménageurs venus de toute la France, d'Espagne, d'Italie, d'Algérie, de Tunisie et d'Égypte. Son objectif premier était de susciter la rencontre d'une part, des scientifiques des différentes disciplines qui travaillent sur le paysage et d'autre part, des scientifiques, des élus, et des fonctionnaires..., qui agissent sur le paysage.

Les débats ont mis en évidence l'importance de trois points essentiels: la connaissance des paysages, le besoin de formation spécifique, et la question des projets de paysage.

Quatre ateliers transversaux ont été consacrés à l'identification des paysages méditerranéens, aux rapports entre santé et paysages méditerranéens, entre agriculture et paysages méditerranéens, et enfin, entre tourisme et paysages méditerranéens.

Ce 1er Congrès s'est achevé sur la présentation d'une Charte Européenne du Paysage Méditerranéen préparée par les trois Régions sous les auspices du Conseil de l'Europe. Elle envisage notamment la création, par les trois Régions organisatrices, d'un Institut Européen du Paysage Méditerranéen.



**Séance inaugurale en présence de C. Solassol, Doyen de la Faculté de Médecine, J. Blanc, J. Doucet, Président de l'A.M.E. et des représentants de l'Andalousie et de la Province de Sienne.**



## Les paysages... moments de l'histoire

La vigne, le verger irrigué ou la garrigue apparaissent comme des "arrêts sur image": on voit se succéder sur un même lieu des paysages différents, en fonction du nombre des hommes, des techniques dont ils disposent, des besoins qu'ils veulent satisfaire. Le pâturage à moutons, le blé, la vigne, le maïs irrigué occupent ainsi, au fil des siècles, le même territoire.

Espaces de production utilisés depuis toujours par des communautés, les paysages sont aujourd'hui le théâtre d'enjeux professionnels, politiques, culturels ou sociaux. Des forces multiples les font évoluer sous l'effet de stratégies disparates, locales ou extérieures. La crise de l'agriculture, le dépeuplement de certaines campagnes, le développement des grands moyens de transport, la croissance du tourisme: autant de facteurs qui créent, sous nos yeux, de nouveaux paysages.

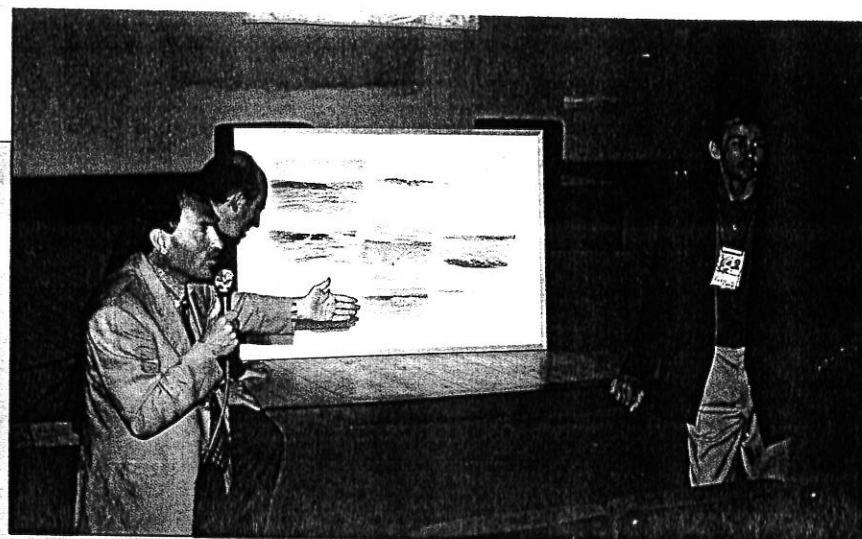
Doit-on laisser ces forces et ces facteurs s'exprimer indépendamment et librement?

Comment peut-on gérer le devenir des paysages?

Autant d'interrogations qui restent en suspens et auxquelles il faudrait trouver rapidement des réponses ou, du moins, des éléments de réponse. "Car les paysages de la Méditerranée sont fragiles et doivent être protégés. Soumis à l'agressivité de la vie moderne, ils doivent faire l'objet de politiques appropriées. Aménager, c'est adapter l'espace à de nouveaux rapports société-milieu, dans la tradition culturelle et tout en assurant la pérennité des espaces et la sauvegarde des paysages", explique Louis Malassis, Président d'Agropolis-Museum. "En dix-huit tableaux consacrés à l'histoire méditerranéenne, cette exposition illustre ces idées-forces et rend hommage aux paysans de tous les pays, mais également aux scientifiques qui expliquent et aux artistes qui témoignent et à tous ceux qui oeuvrent pour l'aménagement des paysages".

### Sur 1000 m2

L'exposition "Terres méditerranéennes. paysages en devenir" comprend en fait quatre îlots majeurs, répar-



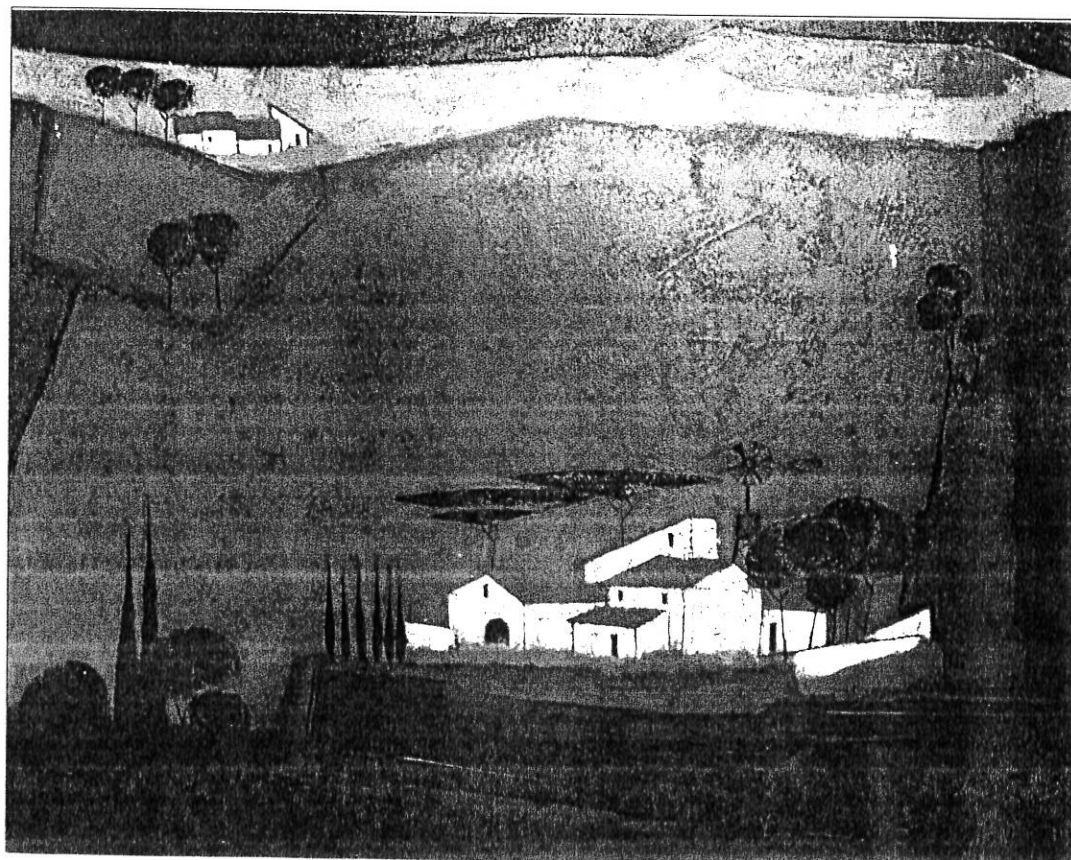
J. Blanc, entouré de R. Passerieux, Maire du Cap d'Agde et de L. Thieule, présente le tableau à la presse.

## Cadeau présidentiel

**A** l'issue de la Cérémonie d'ouverture des Jeux Méditerranéens, François Mitterrand, Président de la République, a offert à Jacques Blanc, Président de la Région Languedoc-Roussillon, un magnifique tableau représentant des variations sur "L'Oppidum d'Ensérune". Présenté lors de la première conférence de presse des Jeux, le tableau rejoindra bientôt l'exposition "Terres méditerranéennes".

tis sur 1000 m2, chacun invitant à une approche différente des paysages ruraux méditerranéens. Entre eux, le visiteur découvre, à travers des oeuvres d'art, un autre regard: celui des artistes. L'itinéraire commence par un diaporama projeté sur

une longue série d'écrans plongeant le spectateur dans la diversité et la beauté des paysages, mais l'alertant aussi quant aux menaces accumulées sur eux... On entre ensuite dans un vaste rocher creux, au sein duquel une série d'échantillons, de cartes et



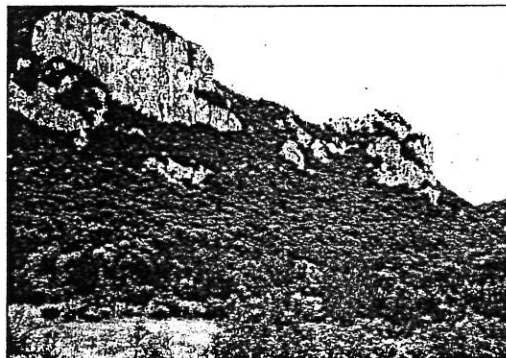
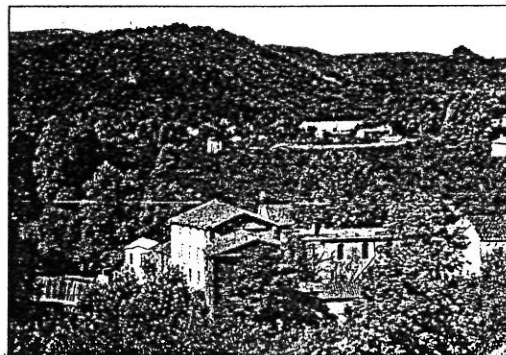
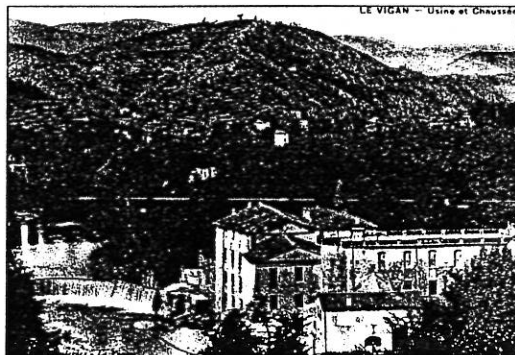
Roger Bonafé "Eolienne et sapinettes"

LA FORÊT HERAULTAISE EST EN PROGRESSION

# Paysages : attention révolution !

Si vous entendez encore affirmer autour de vous que la forêt méditerranéenne régresse dans l'Hérault, dites "non" ! La surprenante et superbe exposition itinérante "Friche, garrigue ou forêt ?" que viennent de réaliser conjointement l'Office Départemental d'Action Culturelle (ODAC) et le Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) démontre amplement le contraire. En effet, par rapport au début du siècle, les paysages de la vallée de l'Hérault sont bien plus boisés (un phénomène également constaté dans d'autres départements méditerranéens).

"Nous avons effectué un travail de recherche pendant plusieurs années" explique Alain Dervieux, du CNRS (maître d'oeuvre de l'exposition), "en comparant plus de trois cents cartes postales et photos datant du début du siècle (en noir-et-blanc) de la vallée de l'Hérault et du Montpelliérais, avec des clichés pris, 80 ans plus tard, aux mêmes endroits et à la même saison (et également en noir-et-blanc, pour ne pas fausser la perception). Dans certains cas, nous avons



1900-1980 : dans certaines zones du département, la forêt a multiplié sa surface par 16 !

pu faire des mesures précises de l'évolution de la couverture végétale. Je prendrai un exemple : dans la zone autour de Saint-Bauzille-de-Putois, nous avons constaté qu'entre 1900 et 1990, la forêt occupe une surface 16 fois plus importante ! Et parallèlement, la surface cultivée a diminué de moitié".

Les raisons de cette évolution

sont multiples, mais dépendent d'abord des mutations économiques et sociales qu'a connu la région. L'exode rural et la déprise agricole, la disparition des troupeaux qui broutaient la garrigue et la fin de l'utilisation du bois comme combustible (bois de feu, charbon) ne sont pas pour rien dans l'arrêt de l'exploitation intensive que nos grands-parents faisaient de leurs forêts.

La végétation a fini par reconquérir un terrain laissé à l'abandon. Les conséquences de cette reforestation sont également multiples. Paradoxalement, l'avancée de la forêt contribue à appauvrir la flore et la faune méditerranéennes : certaines espèces d'animaux (alouette, aigle de Bonelli...) et de plantes (thym, asphodèle, lavande...) tendent à être chassées de ter-

ritoires reconquis par la forêt. Outre cette banalisation, se pose également le problème de la ressource en eau. Si la forêt limite l'érosion, elle pompe aussi une certaine quantité d'eau, qui ne va plus dans les nappes phréatiques et les rivières. Quant au risque d'incendie, il est plus important... "Le problème est également culturel", continue Nadine Vakhnovsky de l'ODAC, coordinatrice de l'exposition. "Notre perception des paysages évolue, les citoyens notamment les perçoivent d'abord comme des lieux d'activités de pleine nature (randonnées, camping...). La forêt, devenue patrimoine écologique, implique de nouvelles formes de gestion".

**Cette exposition, réalisée avec le soutien du Conseil général de l'Hérault, la mission du Paysage (ministère de l'Environnement), la Direction régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le Conseil régional Languedoc-Roussillon, le Crédit Agricole du Midi et EDF, peut être mise à la disposition des associations et des communes. Pour connaître les conditions de location, ODAC, tél : 67.84.68.85**